

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 12 Mai 2021**

Le douze mai deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Labergement-Sainte-Marie s'est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Ludovic MIROUDOT.

Etaient présents : Monsieur Ludovic MIROUDOT, Madame Angélique CHOUFFE, Monsieur Patrick THOMET, Madame Sophie VOEGTLIN-LAMBERT, Monsieur Régis ROBBE, Madame Pascale FOULLE, Madame Brigitte GARNACHE-CREUILLOT, Monsieur Philippe TOURNIER Monsieur Bruno SERENA, Monsieur Mickaël MARGUIER, Madame Marie-Hélène TRIMAILLE, Monsieur Daniel PASQUIER.

Excusés :

Monsieur Didier PREVALET a donné procuration à Monsieur Daniel PASQUIER.

Madame Christiane FERRÉ a donné procuration à Madame Angélique CHOUFFE.

Madame Gaëlle SIMON a donné procuration à Madame Pascale FOULLE.

Secrétaire de séance : Madame Sophie VOEGTLIN-LAMBERT

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 Avril 2021.

3 contres dont 2 par manque d'informations

12 Pour

2. Ajout de travaux d'infrastructure au budget bois

Il est nécessaire d'ajouter des travaux d'infrastructures au budget bois (place à bois et places de stationnement) un devis a été reçu pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de l'ONF pour un montant de 2 230 euros hors taxe. La commune de Fourcatier qui s'était engagée à participer, ne souhaite plus financer une partie de ces travaux. Mr PASQUIER propose de contacter le maire de Fourcatier avec qui il s'était mis d'accord sur le financement.

Voté à l'unanimité

3. Compétence « MOBILITE ».

La Communauté de Communes va désormais prendre cette compétence afin de proposer et mettre en place des lignes de transports pour faciliter la mobilité intracommunautaire. Si la mise en place d'une ligne implique plusieurs communautés de communes, la compétence serait alors redirigée vers la Région.

Voté à l'unanimité

4. Bâtiment « poste » : attribution du bail.

Un premier projet avait déjà été proposé à l'automne par Monsieur Tournier.

Puis un appel à projet a été demandé par certains conseillers. A l'issue de la consultation qui a fait l'objet d'une publication par affichage, sur le panneau lumineux, sur le site de la commune et une publication sur le bon coin, 7 nouvelles propositions ont été reçues en mairie.

La commission bâtiment s'est réunie en date du 04 Mai 2021 pour évaluer les différents projets.

Celui de Mr Tournier avec location de vélo électriques, bar-café et petite restauration, s'inscrivait idéalement avec le projet des Montagnes du Jura et le développement du « jurassic vélo tours » dans la région. Il se démarquait également par le dynamisme et la convivialité que cela apporterait sur le village. Ce projet a été retenu à l'unanimité.

La séance s'est terminée par la visite du bâtiment, ou il a été constaté qu'une partie des travaux étaient déjà engagée.

Monsieur le maire reconnaît avoir un peu précipité les choses et s'en excuse.

Certains conseillers trouvent regrettable et dommageable que les choses n'aient pas été faites dans un ordre plus convenable.

Monsieur Pasquier suggère un avis de la sous-Préfecture sur ce dossier.

Monsieur le Maire propose d'établir un bail commercial, condition certainement indispensable aujourd'hui pour l'obtention de financement, à Monsieur Tournier pour un loyer mensuel de 700 euros, afin de régulariser la situation et lui permettre d'avancer dans ses démarches.

Le prix du loyer fait débat, mais au vu des investissements qui seront réalisés et de la plus-value apportée au bâtiment il semble raisonnable de ne pas l'augmenter.

Monsieur Tournier quitte la salle pour le vote.

3 contres
1 abstention
10 pour

5. Demande de dérogation scolaire :

La mairie a reçu deux demandes de dérogations scolaires :

- La première concerne le transfert de deux enfants vers une autre communauté de Communes, pour raison médicale. Une demande de financement auprès de la Communauté de Communes des lacs et Montagnes du Haut Doubs a été faite.

Sous réserve que celle-ci confirme la prise en charge des frais de scolarité à hauteur de 1500 euros pour les 2 enfants sur les 1800 euros du cout total, la différence restant à charge de la commune de Labergement Sainte-Marie., soit 300 euros, la demande est votée.

8 abstentions
7 pour

- La seconde concerne la demande d'inscription d'un deuxième enfant à l'école de Labergement Ste-Marie. Il s'agit d'une famille dépendant d'une autre commune dont l'aîné de la fratrie est déjà scolarisé à Labergement Sainte-Marie et a reçu une dérogation pour poursuivre sa scolarité.

Voté à l'unanimité

6. Télé assistance : proposition de participation :

L'ADMR souhaitait nous rencontrer, pour nous proposer la signature d'une convention pour la télé assistance. Convention non exclusive dans laquelle la commune s'engageait à participer à l'installation de télé assistance pour toute personne de la commune en faisant la demande.

Mr le maire nous propose d'allouer 50 euros pour tout contrat de télé assistance souscrit par un habitant de la commune auprès de la société de son choix.

Voté à l'unanimité

7. Avenant travaux mairie :

Il est proposé de valider les avenants des travaux de la mairie. En l'absence de précisions et détails sur les postes concernés. La décision est ajournée.

8. Questions diverses :

- **Courrier des riverains du chemin des Frètes :** l'objet de ce courrier était d'attirer l'attention sur une circulation excessive et dangereuse dans la rue. Une réflexion est alors engagée pour trouver une solution. Une rencontre avec les riverains sera organisée pour pouvoir en discuter.

- **Réponses des services fiscaux** reçues suite aux observations faites lors de la commission impôts.

- **Commande de pellets au** prix de 270 euros la tonne pour 3 à 5 tonnes et 265 euros au-delà de 5 tonnes. Les prix semblent proches de ceux obtenus par l'association de consommateurs. Il est nécessaire d'avoir un peu de recul sur la consommation pour pouvoir négocier les prix sur l'année.
- **Fêtes des Mères:** au vue de la situation sanitaire comme l'année dernière, une distribution de roses aux Abergéuses sera organisée. Elle aura lieu le vendredi 28 Mai de 15 à 19h sur la place du village. Pour les personnes de plus de 75 ans qui n'auraient pu s'y rendre, une distribution à domicile sera faite le lendemain matin.
- **Plantations :** les fleurs seront livrées ce lundi 17 Mai. La plantation est prévue le 22 mai, rendez-vous à 9h aux ateliers.
- **Un nettoyage de printemps** du village sera organisé le samedi 05 juin de 9h à midi, la commission environnement se réunira mardi prochain le 18 Mai à 18h pour en définir les modalités.
- **Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin :** les assesseurs et les scrutateurs devront avoir un test PCR ou antigénique négatifs dans les 48h avant les élections ou avoir reçu au moins une première injection de vaccin anti COVID.
- **Demande de subvention :** L'association « Labergement animation » a fait une demande de subvention pour l'acquisition d'un chapiteau et d'une remorque. Un conseiller précis que les revenus des locations des barques reviennent en totalité à l'association. Le conseil ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

Séance levée à 22h11

La secrétaire de séance,
Sophie Voegtlin-Lambert



LE MAIRE,
Ludovic MIROUDOT



